

Délibération DEL-CC-2025-040

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 18 MARS 2025

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (57) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Bruno BODIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Jean Claude METAIS, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Béangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Pierre BODIN, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Julie COUTOUI, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Jean-François MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (10) : Florence BAZZOLI pouvoir à Pierre MORIN, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, André BOISSONNOT pouvoir à Sylvie BAZANTAY, Marie-Line BOTTON pouvoir à Johnny BROSSEAU, Yannick CHARRIER pouvoir à Jean-François MOREAU, Muriel HELOU-DEVILLERS pouvoir à Jean Claude METAIS, Rachel MERLET pouvoir à Sébastien GRELLIER, Nathalie MOREAU pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX, Karine PIED pouvoir à Denis PRISSET, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER

Absents (18) : Claire PAULIC, Florence BAZZOLI, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Yannick CHARRIER, Stéphanie FILLON, Pascal GABILY, Muriel HELOU-DEVILLERS, Odile LIOUSRI-DROCHON, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Karine PIED, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT

Date de convocation : 12-03-2025

Secrétaire de séance : Madame Nicole COTILLON

FINANCES

Budget annexe Régie à autonomie financière Assainissement - Vote du budget primitif 2025

Annexes : Présentation synthétique, Liste des opérations votées au Budget primitif 2025

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation ;

Considérant les annexes jointes.

Il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le budget annexe Assainissement, tel que présenté en annexe. C'est un budget doté d'une Régie à autonomie financière et soumis à la TVA.

Le conseil communautaire, est invité à :

- **adopter le budget primitif 2025 du budget annexe Régie à autonomie financière « Assainissement » qui regroupe l'Assainissement Collectif et Non Collectif depuis le 01/01/2023, avec reprise anticipée des résultats antérieurs conformément aux comptes de gestion, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 15 160 313,03 € ;**

Section de fonctionnement	6 988 936,33 €
Section d'investissement	8 171 376,70 €

- **voter le budget annexe Régie à autonomie financière « Assainissement » conformément à la nomenclature M 49 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.**
- **adopter cette délibération, par 67 voix Pour, 0 voix Contre, et 0 Abstentions**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **2 8 MARS 2025**

Notifié ou publié le **2 8 MARS 2025**

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



Liste des opérations votées au Budget Primitif 2025

	Opération	Report de crédit	Budget Primitif	Total Budget
00098	ETUDES ET MATERIELS	319 005,80 €	547 000,00 €	866 005,80 €
00099	TRAVAUX DE RESEAUX	521 460,19 €	1 660 000,00 €	2 181 460,19 €
13356	STEP ST MARSAULT	5 032,50 €	20 000,00 €	25 032,50 €
202102	TRANSFERT EFFLUENTS TRAITES NUEIL LES AUBIERS	5 781,80 €	5 000,00 €	10 781,80 €
202301	PR LE PLESSIS CERIZAY	43 841,00 €	- €	43 841,00 €
202303	STEP ARGENTONNAY	- €	1 480 000,00 €	1 480 000,00 €
202302	TRANSFERT EFFLUENTS LA BUTEE LE PIN	50 842,00 €	- €	50 842,00 €
202401	ASSAINISSEMENT RUE DE LA MARE LA CHAPELLE GAUDIN	2 386,40 €	80 000,00 €	82 386,40 €
202402	AGRANDISSEMENT DU LAGUNAGE NATUREL DE VOULTEGON	- €	300 000,00 €	300 000,00 €
202403	INSTALLATION D'UN SPEED O CLARE STEP NUEIL LES AUBIERS	- €	- €	- €
202404	REHABILITATION PR SAINT PORCHAIRE	- €	250 000,00 €	250 000,00 €
202405	REHABILITATION PR GRAND DOUE NLA	49 997,00 €	- €	49 997,00 €
202406	TRAVAUX AMENAGEMENT STEP NLA	- €	25 000,00 €	25 000,00 €
202408	MISE EN PLACE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES STEP CERIZAY	- €	120 000,00 €	120 000,00 €
202501	DESAMIANTAGE / REFECTION COUVERTURE BRESSUIRE	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
202502	CONSTRUCTION D'UN MODULAIRE	- €	280 000,00 €	280 000,00 €
202503	TRAVAUX BARRAGE DES LAGUNES VOULTEGON	- €	60 000,00 €	60 000,00 €
202504	REHABILITATION TRANSFORMATEUR STEP CERIZAY	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
	Opérations d'investissement	998 346,69 €	4 957 000,00 €	5 955 346,69 €

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 988 936,33	6 902 324,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 86 612,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		6 988 936,33	6 988 936,33

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	6 572 824,00	7 649 179,20
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	998 346,69	522 197,50
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 600 206,01	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 171 376,70	8 171 376,70

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 160 313,03	15 160 313,03
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 346 950,00	0,00	2 220 350,00	2 220 350,00	2 220 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 636 500,00	0,00	1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 800,00	0,00	36 505,00	36 505,00	36 505,00
Total des dépenses de gestion des services		4 005 250,00	0,00	4 009 855,00	4 009 855,00	4 009 855,00
66	Charges financières	265 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
67	Charges exceptionnelles	12 392,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 287 642,00	0,00	4 257 855,00	4 257 855,00	4 257 855,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	263 327,53		872 356,33	872 356,33	872 356,33
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 850 268,00		1 858 725,00	1 858 725,00	1 858 725,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 113 595,53		2 731 081,33	2 731 081,33	2 731 081,33
TOTAL		6 401 237,53	0,00	6 988 936,33	6 988 936,33	6 988 936,33

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 988 936,33
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 851 392,00	0,00	6 514 000,00	6 514 000,00	6 514 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
Total des recettes de gestion des services		5 876 892,00	0,00	6 532 500,00	6 532 500,00	6 532 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 876 892,00	0,00	6 532 500,00	6 532 500,00	6 532 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	368 730,00		369 824,00	369 824,00	369 824,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		368 730,00		369 824,00	369 824,00	369 824,00
TOTAL		6 245 622,00	0,00	6 902 324,00	6 902 324,00	6 902 324,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	86 612,33
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 988 936,33
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 361 257,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 370 146,58	998 346,69	4 957 000,00	4 957 000,00	5 955 346,69
	Total des dépenses d'équipement	4 370 146,58	998 346,69	4 957 000,00	4 957 000,00	5 955 346,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	901 000,00	0,00	1 216 000,00	1 216 000,00	1 216 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	923 500,00	0,00	1 216 000,00	1 216 000,00	1 216 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	62 141,98	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 355 788,56	998 346,69	6 203 000,00	6 203 000,00	7 201 346,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	368 730,00	0,00	369 824,00	369 824,00	369 824,00
041	Opérations patrimoniales (4)	18 825,52	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	387 555,52	0,00	369 824,00	369 824,00	369 824,00
	TOTAL	5 743 344,08	998 346,69	6 572 824,00	6 572 824,00	7 571 170,69

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	600 206,01
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 171 376,70
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 015 375,00	522 197,50	596 000,00	596 000,00	1 118 197,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 340 866,97	0,00	3 215 742,67	3 215 742,67	3 215 742,67
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 356 241,97	522 197,50	3 811 742,67	3 811 742,67	4 333 940,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 910 461,32	0,00	1 076 355,20	1 076 355,20	1 076 355,20
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 910 461,32	0,00	1 076 355,20	1 076 355,20	1 076 355,20
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	60 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

Total des recettes réelles d'investissement		5 326 703,29	522 197,50	4 918 097,87	4 918 097,87	5 440 295,37
021	Virement de la section d'exploitation (4)	263 327,53		872 356,33	872 356,33	872 356,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 850 268,00		1 858 725,00	1 858 725,00	1 858 725,00
041	Opérations patrimoniales (4)	18 825,52		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 132 421,05		2 731 081,33	2 731 081,33	2 731 081,33
TOTAL		7 459 124,34	522 197,50	7 649 179,20	7 649 179,20	8 171 376,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 171 376,70
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 361 257,33
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.